JOURNÉE DE RÉFLEXION SUR LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE LIÉE AU TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

COMITÉ TECHNIQUE SUR LE TRANSPORT DES MATIÈRES DANGEREUSES

Présentation par

Jean Melançon,
directeur du Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil et président du comité technique sur le transport des matières dangereuses

Daniel Perron,
directeur du Service de sécurité incendie de la Ville de Sainte-Julie et membre du CA de l'ACSIQ

AFMNB-UMQ
Le 4 novembre2016

SITUATION MENANT À LA CRÉATION DE COMITÉS SUR LE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

- Préoccupations des élus et des citoyens menant à la création d'un comité de travail de l'agglomération de Longueuil sur les risques de sinistres majeurs liés au transport ferroviaire des matières dangereuses (2007)

- Augmentation de l'inquiétude des élus et de la population suite aux événements suivants :

  - Accident ferroviaire à Lac Mégantic
  - Différents accidents ferroviaires en Amérique du nord
  - Augmentation du transport de pétrole par train sur le territoire (transport pétrolier de Montréal à l'entreprise Kildair de Sorel-Tracy)

TRACÉ DU CHEMIN DE FER

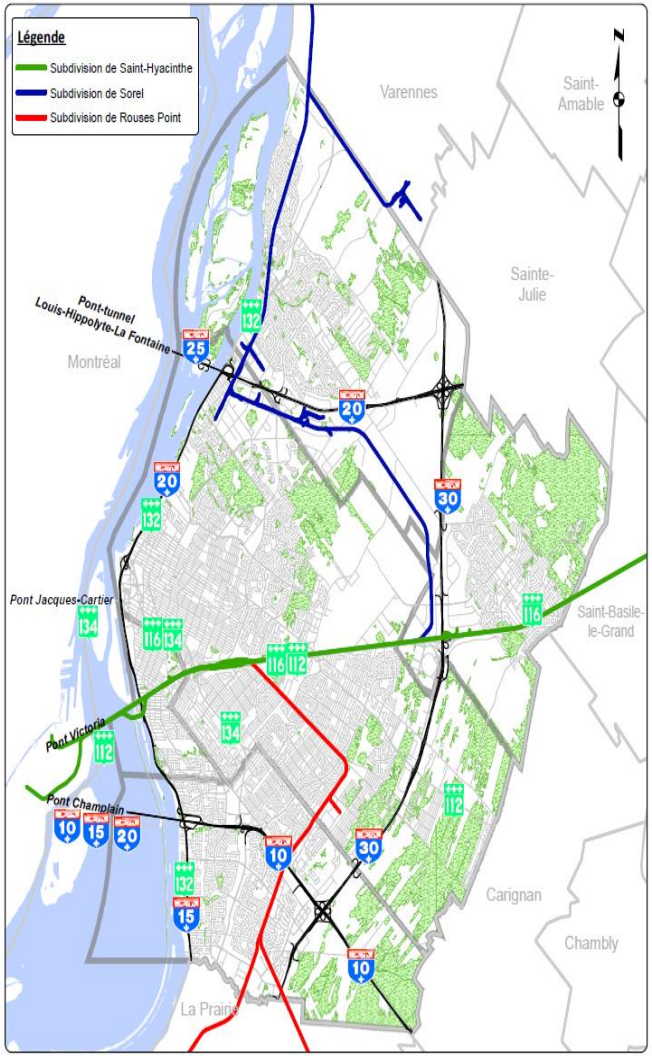

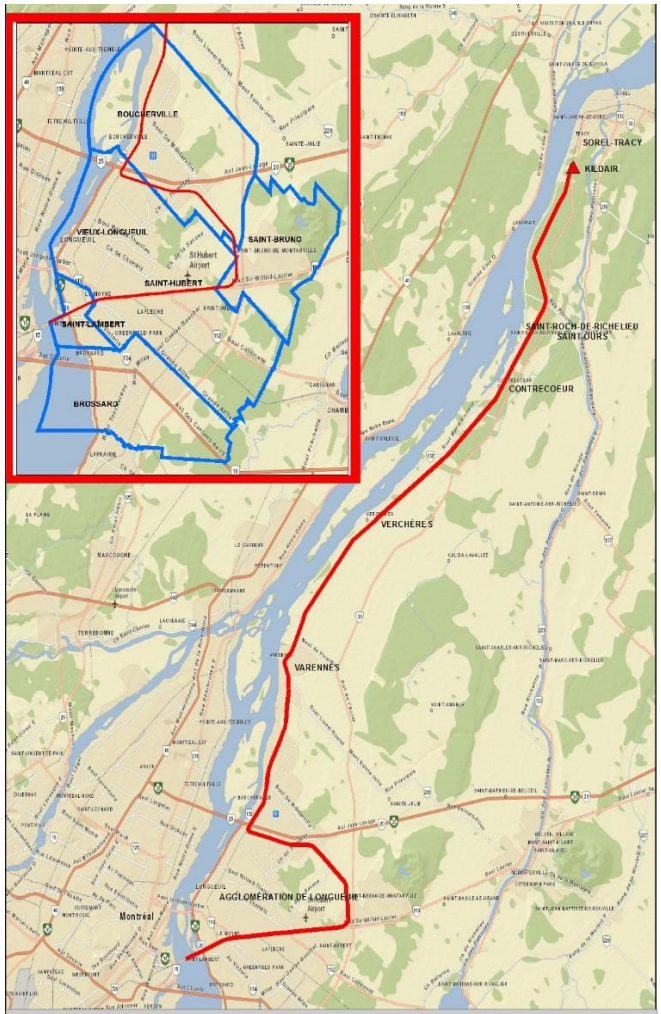

Tracé du convoi de pétrole entre le pont Victoria
et les installations de Kildair à Sorel-Tracy

DÉMARCHE

Création d'un comité directeur

- Composition
  - Mairesse et Maires
  - Coprésidence :
    - Caroline St-Hilaire, mairesse de Longueuil
    - Serge Péloquin, maire de Sorel-Tracy
- Mandat
  - Favoriser la concertation entre les différents intervenants et le partage d'expertise.
  - Amener les gouvernements du Canada et du Québec à tout mettre en œuvre pour assurer la santé et la sécurité publique tout en préservant la qualité de vie et la vitalité économique.
  - Mettre en place les synergies nécessaires au renforcement de la résilience territoriale en cas d'accident ferroviaire.

DÉMARCHE

Mise en place d’un comité technique

- Composition
  - Représentant de chacune des villes (population estimée à 489 223 citoyens(nes))
  - Partenaires (CISSS, CN MSP, MTQ, Transport Canada)
- Mandat
  - Développer des pistes de solutions visant à réduire les nuisances, les conséquences et les risques d’un accident ferroviaire impliquant des matières dangereuses, par une mobilisation des parties prenantes.
  - Devoir collectif de se concerter pour assurer une gestion efficace et efficiente des risques.
  - Mise en commun des expertises dans le domaine.
  - Implication visant la démystification des paramètres de cette industrie qu’est le transport des matières dangereuses par voies ferrées.
  - Dépôt d’un rapport de recommandations du comité technique au comité directeur.

RECOMMANDATIONS

Au total, **12 recommandations** réparties ainsi :

- Au gouvernement du Canada : 7
- Au gouvernement du Québec : 1
- Aux municipalités : 1
- Aux municipalités, MRC et agglomération : 1
- Aux CN et municipalités : 1
- Au comité directeur : 1

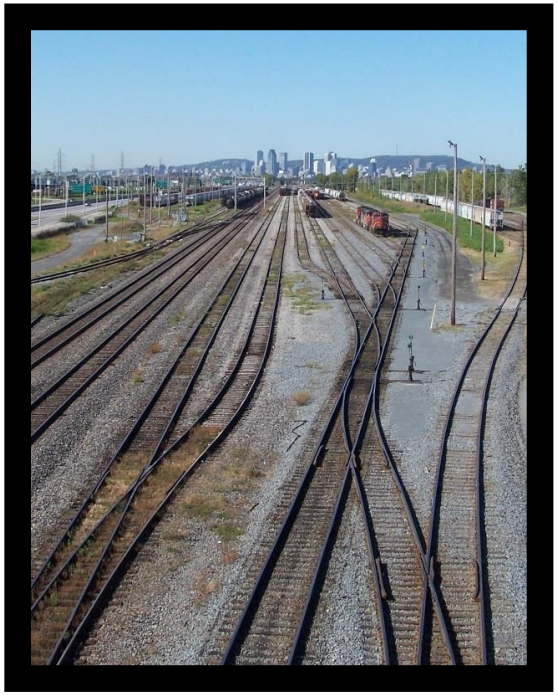

RECOMMANDATIONS À TRANSPORTS CANADA

La sécurité des citoyens dans nos communautés

- Mettre en place des initiatives pour promouvoir l'utilisation des wagons-citernes répondant aux normes les plus élevées de sécurité et des moyens incitatifs visant le remplacement accéléré des wagons-citernes non conformes par des wagons répondant à des normes renforcées.

- Rétablir le financement fédéral en matière de sécurité civile et de mesures d'urgence.

- Bonifier le financement du Programme d'amélioration des passages à niveau (PAPN) de façon rétroactive à janvier 2014.

RECOMMANDATIONS À TRANSPORTS CANADA

La communication et le partage d'information

- Mettre en oeuvre un programme de sensibilisation du public.
- Informer les autorités municipales et provinciales des risques qui peuvent avoir une incidence sur la sécurité du public et l'environnement.
- Mettre en oeuvre un processus de transfert des renseignements pertinents contenus dans les plans d'intervention d'urgence aux intervenants d'urgence municipaux lors des événements impliquant des matières dangereuses par le Centre canadien d'urgence transport (CANUTEC).

RECOMMANDATIONS À TRANSPORTS CANADA

Les nuisances

- Créer un programme d'aide financière à la rénovation des bâtiments situés à proximité d'une emprise ferroviaire et visés par des mesures particulières pour contrer le bruit et les vibrations.

RECOMMANDATION AU GOUVERNEMENT DU QUEBEC

- Faire reconnaître et appliquer le « Cadre de coordination de site de sinistre »

RECOMMANDATIONS AUX MUNICIPALITÉS ET …

CN ET MUNICIPALITÉS

- Poursuivre le dialogue entre les municipalités et le CN sur la réalisation des travaux de soudure des rails.

AGGLOMÉRATION, MRC ET MUNICIPALITÉS

- Assurer une cohabitation harmonieuse entre les usages aux abords des installations ferroviaires.

MUNICIPALITÉS

- Implanter une procédure de gestion des plaintes.

RECOMMANDATION AU COMITÉ DIRECTEUR

- Créer un comité opérationnel, afin d’assurer une coordination des bonnes pratiques en matière de préparation et d'intervention entre les services de sécurité incendie et le CN

CONCLUSION

- Travail de collaboration pour améliorer, à long terme, la sécurité du transport ferroviaire de matières dangereuses sur le territoire de l’agglomération de Longueuil et du territoire visé.

- Le Comité technique est d'avis que la réalisation de ces recommandations contribuera à la réduction des conséquences d'un accident ferroviaire et à mieux protéger la population.

LES PARTENAIRES

longueil

SOREL-TRACY

Ville de SAINT-BRUNO -de-Montarville

Boucherville

brossard

Saint-Lambert

CONTRECŒUR

VARENNES

de Verchères

MRC de Marguerite-D'Youville

MRC DE Pierre-De Saurel